



NOTE DE TRAVAIL

DIXIÈME SESSION DE LA DIVISION DES STATISTIQUES

Montréal, 23 – 27 novembre 2009

Point 2 : Données de trafic des transporteurs aériens et statistiques de courants de trafic

**SYSTÈME DE SUIVI RAPIDE (QMS) DES DONNÉES MENSUELLES DE TRAFIC
DES TRANSPORTEURS AÉRIENS COMMERCIAUX**

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Il est particulièrement utile pour les États contractants et pour les entreprises publiques ou privées de transport aérien de disposer de données sur les tendances de trafic à court terme, afin de pouvoir planifier la capacité en fonction de la demande et renforcer ainsi l'efficacité et la viabilité économique de leurs exploitations et assurer une utilisation optimale des capitaux dans les États respectifs. C'est pourquoi la quatorzième réunion du Groupe d'experts en statistiques (STAP/14) a recommandé d'apporter les amendements appropriés aux instructions de compte rendu existantes, de manière à obtenir des données de trafic cruciales plus rapidement que ne le permettent les délais de soumission actuels.

La suite à donner par la Division figure au paragraphe 3.

1. INTRODUCTION

1.1 Le rythme rapide et la nature dynamique de l'industrie du transport aérien sont tels que la plupart des acteurs de l'industrie cherchent à acquérir rapidement des informations sur les tendances générales de trafic et de capacité. Pour pouvoir prendre des décisions à court terme afin d'aligner la capacité sur le trafic et améliorer ainsi l'efficacité et la viabilité économique de leurs exploitations, les transporteurs aériens dépendent dans une large mesure de ces informations. Les mêmes informations obtenues rapidement peuvent aussi être utiles aux États contractants qui veulent analyser l'évolution du trafic et de la capacité des transporteurs aériens ayant leurs entreprises dans ces États, et les comparer avec d'autres transporteurs de la même région ou dans le monde. Par ailleurs, la disponibilité de ces données renforcera la précision des activités de prévision à court terme de l'OACI.

2. COLLECTE ET DIFFUSION DES DONNÉES DE TRAFIC DE L'OACI

2.1 Pratiques en vigueur de soumission du Formulaire A

2.1.1 Les données mensuelles de trafic sont recueillies au moyen du Formulaire A, que la plupart des États soumettent sous forme électronique. Les délais de soumission varient d'un État à l'autre. Certains États soumettent les formulaires dans les délais d'un mois suivant la fin de la période de compte rendu, alors que d'autres soumettent les données, conformément aux instructions de compte rendu, dans les deux mois qui suivent la fin de la période de compte rendu. Près de 70 % des formulaires sont reçus par l'OACI dans les délais impartis et 30 à 40 % sont reçus dans les mois qui suivent.

2.2 Pratiques en vigueur de diffusion de données de l'OACI

2.2.1 L'OACI diffuse actuellement des données sur les tendances de trafic par les principaux moyens suivants :

- a) le Communiqué de presse de décembre, qui indique les tendances de trafic pour l'année qui s'achève ;
- b) le Rapport annuel du Conseil de l'OACI, qui donne plus de détails sur le trafic et la capacité ;
- c) les divers sites web¹ particuliers de l'OACI, où sont affichées des données sur le trafic et la capacité de chaque transporteur et de chaque aéroport, généralement dans les deux semaines qui suivent la réception des formulaires de compte rendu du transport aérien. Les données mensuelles de trafic apparaissent généralement sur le site web trois mois après la fin du mois correspondant.

2.3 Pratiques d'autres organismes pour la communication des données de trafic

2.3.1 L'IATA publie chaque mois des données sur les tendances internationales (non totales) de trafic et de capacité de ses membres, sur une base mondiale et régionale, avec un délai d'environ un mois. D'autres organismes régionaux de transporteurs aériens, tels que l'Association des compagnies européennes de navigation aérienne (AEA), la Association of Asia Pacific Airlines (AAPA), la Air Transport Association (ATA) et d'autres, publient également des statistiques régionales mensuelles à des dates différentes.

2.3.2 OAG publie avec un an d'avance les horaires soumis par les transporteurs aériens, généralement en deux séries couvrant les horaires d'été et d'hiver. Ces données peuvent être consultées pour déterminer l'évolution de la capacité planifiée. Il convient cependant de noter qu'elles ne contiennent pas d'information sur les tendances réelles de la capacité, du trafic ou du coefficient de remplissage.

2.3.3 Outre les sources indiquées ci-dessus, les systèmes mondiaux de distribution (SMD) disposent également de leurs propres bases de données qui peuvent être fort utiles pour la planification à court terme des réservations de capacité et de trafic. Les principaux SMD² contrôlent environ 60 % des réservations mondiales, alors que 30 % sont des ventes directes des transporteurs aériens.

¹ Site web protégé de l'OACI pour les États contractants et OACIdata.com, site web commercial pour les tierces parties.

² D'après le rapport de 2004 de Inter Vistas, les principaux SMD sont Amadeus, Sabre, World span et Galileo

2.3.4 Seul un regroupement de toutes ces bases de données permettrait d'établir des tendances à court terme fiables sur l'utilisation des sièges et les coefficients de remplissage des réservations. Il n'existe donc pas de tendances générales couvrant la capacité totale des services réguliers et les paramètres de trafic de l'ensemble de l'industrie du transport aérien, qui seraient accessibles et utiles aux États contractants.

2.4 Proposition de mise en œuvre du Système de suivi rapide

2.4.1 L'OACI pourrait certes envisager une coordination éventuelle avec les différentes organisations de transporteurs aériens et les fournisseurs de SMD (aux conditions d'accès très coûteuses) en vue d'obtenir des tendances régionales de trafic et de capacité, mais le tableau général obtenu resterait néanmoins incomplet. Une autre solution que l'OACI pourrait adopter serait de prendre des dispositions pour que les données de trafic requises dans le Formulaire A soient communiquées selon des échéances plus brèves que ce qui est demandé actuellement.

Données d'entrée et résultats visés

2.4.2 Pour les transporteurs aériens commerciaux, le Formulaire de compte rendu A sera la principale source de données d'entrée pour un QMS. Le taux de participation à cette collecte de données est actuellement très élevé, soit quelque 96 % du trafic mondial. Le formulaire existe depuis 1946 et les États contractants en connaissent bien les exigences de compte rendu.

2.4.3 Le site web protégé de l'OACI a été créé dans le but de diffuser des renseignements sur les tendances mondiales et régionales mensuelles réelles du trafic et de la capacité, établies sur la base des données communiquées par chaque État contractant dans le Formulaire A. Le Secrétariat a mené des travaux préliminaires afin d'afficher sur le site ces tendances ventilées par État, et il est prévu d'élargir le projet pour inclure aussi les tendances par région.

2.4.4 On a estimé qu'un échantillon des données des principaux transporteurs suffirait pour permettre au Secrétariat de suivre l'évolution des tendances régionales et d'établir des indicateurs qui présenteront une importance considérable pour les États contractants et les autres acteurs de l'industrie aéronautique. Il convient de noter à cet égard que, d'après les statistiques de 2008, les 50 premiers transporteurs aériens représentent près de 70 % du nombre total mondial de passagers transportés et que les 30 premiers assurent le transport de 75 % du nombre total mondial de tonnes de fret transportées.

Calendrier de soumission et délai de traitement du Formulaire A

2.4.5 Le Formulaire A exige actuellement des États qu'ils soumettent les données, de préférence sous forme électronique, sur une base mensuelle ou trimestrielle, dans les deux mois qui suivent la fin de la période de compte rendu correspondante. Les formulaires reçus par l'OACI sont généralement traités deux semaines après leur réception et les résultats sont accessibles aux États contractants sur le site protégé de l'OACI et aux autres parties intéressées sur son site commercial (www.OACIdata.com).

Calendrier de soumission proposé pour le Formulaire A

2.4.6 Il est essentiel, aux fins de la mise en œuvre de QMS, que les États contractants soumettent le Formulaire A un mois plus tôt que ce qui est pratiqué actuellement. Il est donc proposé d'adopter un nouveau calendrier de soumission du Formulaire A, comme suit :

Le Formulaire A sera soumis sur une base mensuelle, dans les délais d'un mois suivant la fin du mois de compte rendu sur lequel il porte.

Une telle stipulation permettra au Secrétariat de traiter un nombre plus élevé de formulaires dans un délai plus court, augmentant ainsi la couverture des données et la fiabilité des tendances régionales estimatives de trafic et de capacité.

2.5 *Recommandation de la quatorzième réunion du Groupe d'experts en statistiques (STAP/14-13).* Le Groupe d'experts est convenu d'amender les Instructions de compte rendu du Formulaire A afin d'indiquer que les données de trafic et de capacité communiquées par ce formulaire devront être soumis dans les délais d'un mois après la fin de la période de compte rendu. Le Groupe d'experts a recommandé en outre la création d'un centre de coordination des statistiques des transporteurs aériens au sein de l'Autorité de l'aviation civile de chaque État contractant.

3. SUITE À DONNER PAR LA DIVISION

3.1 La Division est invitée à recommander que les instructions de compte rendu du Formulaire A — *Trafic des transporteurs aériens commerciaux* soient amendées comme suit :

Les États contractants s'efforceront de soumettre le Formulaire A sur une base mensuelle dans les délais d'un mois suivant la fin du mois sur lequel portent les données. Dans l'éventualité où cela ne sera pas matériellement possible, les États contractants soumettront les données du Formulaire A au plus tard dans les deux mois qui suivent la fin du mois sur lequel portent les données.